



**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE ESPACES,
CULTURES ET DEVELOPPEMENT**



**Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole
(LaGREA)**

***Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement
(J GRAD)***



ISSN : 1840-9962

N°001, Juin 2026

Volume 7

Disponible en ligne sur :

URL : <http://j-grad.org/accueil/>

Mail pour soumission d'article : jgradinfos@gmail.com

INDEXATIONS INTERNATIONALES

<https://zenodo.org/records/11547666>



External resources

Image URL: <https://zenodo.org/badge/DOI/10.5281/zenodo.11561806.svg>

Target URL: <https://doi.org/10.5281/zenodo.11561806>

[https://J GRAD - SJIFactor.com](https://J_GRAD-SJIFactor.com)

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23787>

IMPACT FACTOR DE J-GRAD: SJIF 2026: 7.811

Previous evaluation SJIF

SJIF Impact Factor

2025: 6.621

2024: 5.072

2023: 3.599

2022: 3.721

The journal is indexed in: SJIFactor.com

URL : <http://j-grad.org/accueil/>

Mail : jgradinfos@gmail.com

J_GRAD visible sur :

- [Google scholar](#)
- [academia.edu](#)
- [issuu](#)
- [Orcid](#)
-

COMITE DE PUBLICATION

Directeur de Publication : Professeur Moussa GIBIGAYE

Rédacteur en Chef : Professeur Bernard FANGNON

Conseiller Scientifique : Professeur Brice SINSIN

COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)
SINSIN Brice (UAC, Bénin)
ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso)
AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)
TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)
TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)
KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire)
GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin)
Joseph ASSI KAUDJHIS, Université ALASSANE OUATTARA, Bouaké, (Cote d'Ivoire)
Arsène DJAKO, Université ALASSANE OUATTARA, Bouaké, (Cote d'Ivoire)
CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France)
SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)
VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)
TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo)

SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
OGOOWALE Euloge (UAC, Bénin)
HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)
CLEDJO Placide (UAC, Bénin)
CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France)
SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
FOK Michel, Chercheur au CIRAD, Montpellier, France
KOUASSI Konan, Université ALASSANE OUATTARA, Bouaké, (Cote d'Ivoire)
OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)
ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)
KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)
YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka (UAC, Bénin)

COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINO Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), ETENE Cyr Gervais (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME Georges (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), KOUMASSI Dègla Hervé (UAC, Bénin), AHOMADIKPOHOU Dèdègbè Louis ALI Rachad Kolamolé (UAC, Bénin), TOGBE Codjo Timothée (UAC, Bénin), KADJEBIN Roméo (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin), BOGNONKPE Laurence Nadine (UAC, Bénin), ADAM Youssoufou (UAC, Bénin), ADJAKPA Tchékpo Théodore (UAC, Bénin) ; DOVONOU Flavien Edia (UAC, Bénin), SODJI Jean (UAC, Bénin), AZIAN Déhalé Donatien, SOVI Emmanuel (UAC, Bénin) (UAC, Bénin), AWO Dieudonné (UAC, Bénin). +

ISSN : 1840-9962

Dépôt légal : N° 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

SOMMAIRE		
N°	TITRES	Pages
1	PANOUMASSI Minnahi Carol Wesley, ODJOUBERE Jules : <i>Services écosystémiques et vulnérabilité du Vitex doniana dans la Basse Vallée de l'Ouémé au Sud-Est du Bénin</i>	4-16
2	Sandé ZANNOU & Zinsou Simon Aser HONVO : <i>Cartographie des zones vulnérables à l'insécurité dans la commune de Pobè (Bénin)</i>	17-31
3	SEMONDJI Comlan Guy-Elvis, TENTE Brice, YABI Ibouaïma : <i>trajectoires spatio-temporelles des mangroves du site Ramsar 1017, dans le bassin inférieur du fleuve mono (Grand-Popo, Bénin) entre 1995 et 2025 : apports de la télédétection multi-temporelle</i>	32-46
4	TCHAOU Ahognisso Gabin et IMOROU Zoukifilou : <i>Effets socio-economiques de la libération de l'emprise de la Route Nationale Inter états 2 (RNIE2) dans la ville de Kandi au nord du Bénin</i>	47-57
5	MOBILANDZANGO M. Ghislain, EBAMA Nicole Yolande, NGOULOUMA Andre Christ, NGOUMA Damase : <i>Impact socio-économique de la zone agricole protégée d'Inoni Falaise sur les ménages agricoles (District de Ngabe, République du Congo)</i>	58-73
6	DJAOUGA Mama, ATCHADE Jesumahon Victorine, ALOU Soumanou : <i>Modélisation prédictive des terres de parcours de l'élevage de bovin dans les arrondissements de Kalale et de Dèrassi (commune de Kalale)</i>	74-86
7	N'GOMORY Kone Ferdinand ; N'GUESSAN Yao Bruno & N'DRI Kouame Frederic : <i>Baisse de la production vivrière, un tourment dans le département d'Odienné</i>	87-102
8	AFFORO GUY MATTHIEU ETTIEN : <i>De l'informel à la formalisation de l'emploi en côte d'ivoire</i>	103-117
9	GBOKO Kouassi Adjoumani : <i>Stratégies de fertilisation des sols maraichers à Bouaké (Cote d'Ivoire) : association fumier de volaille et engrais minéraux</i>	118-131
10	GBODJE Jean-François Aristide : <i>Analyse des potentialités et contraintes de la riziculture dans la sous-préfecture de Napiéolédougou au nord de la côte d'ivoire</i>	132-152
11	YAO N'ZUE Pauline épouse SOMA : <i>Orpaillage illégale et dégradation du monde agricole dans la Sous-Préfecture de nielle au nord de la côte d'ivoire</i>	153-169
12	AYEMOU Anvo Pierre : <i>Organisation spatiale des bacs à ordures et dysfonctionnement du service de collecte dans la ville de Bouaké</i>	170-183
13	BRISSY Adeline Olga : <i>Bas-fonds urbains à Bouaké (centre, Cote d'Ivoire) : vulnérabilité et gestion des risques sanitaires par les populations riveraines</i>	184-203
14	TOGBE Codjo Timothée : <i>Logiques structurant la persistance des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans l'arrondissement d'Atomé au sud-ouest du Bénin</i>	204-214
15	SAGNA Ousmane Michael Coutamaraou, DIALLO Boubacar, SANÉ Yancouba : <i>Contribution de la production semencière rizicole à la sécurité alimentaire des ménages dans la partie ouest de la Commune de Djinaky en basse-Casamance (Sénégal)</i>	215-230
16	GUERA CHABI YORO Yarou : <i>Impacts de la remontée des eaux de la Komadougou Yobé sur les activités des productions agricoles dans le département de Diffa au Niger</i>	231-247
17	YAROU Imorou : <i>Gouvernance locale, pratiques culturelles locales et initiatives de développement durable de la commune de Kalalé au nord Bénin</i>	248-261
18	AGBOHESSOU Afiavi Diane, AHOMADIKPOHOU Dedegbe Louis ⁽²⁾, GBAGUIDI Arnould, GIBIGAYE Moussa : <i>Effets du suivi post-formation sur la performance des producteurs d'ananas dans le département de l'Atlantique (Bénin)</i>	262-275
19	SEKONGO PENAKALATCHAN Mouctar, KAMBIRE Sambi, : <i>Aspects des problématiques morphodynamiques au nord de la cote d'ivoire : érosion, morphologie des dépôts dans le système des vallées, leur rôle économique et écologique</i>	276-294
20	KOUADIO Kouakou Abraham : <i>Valorisation de la poterie dans la perspective de développement touristique du département de Katiola</i>	295-306

21	MAMADOU MOUSTAPHA Ari, Hadiza KIARI FOUGOU : <i>Impacts de la remontée des eaux de la Komadougou Yobé sur les activités des productions agricoles dans le département de diffa au Niger</i>	307-322
22	AHITCHEDE JOHNSON Francine Innocentia ; HEKPAZO Patricia B. ; TOSSOULEGUE Symphorose S. B. ; ANAGONOU Sèdjro Gimatal Esaï ; JOHNSON Roch Christian ; CODJO-SEIGNON Karine Lucrèce Marie : <i>Niveau d'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement dans les ménages de la commune de Ouinhi au sud du Bénin</i>	323-360
23	YAMONTCHÉ Stanislas Kocou Honore, JOHNSON Roch Christian, HOUSSOU Christophe Sègla : <i>Profil d'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement dans la commune d'Abomey-Calavi en 2025 : état des lieux et leviers d'amélioration</i>	361-370
24	GRAH Diéké Jean Barthélémy : <i>Transhumance et contournement des normes pastorales : facteurs de destruction de culture dans la région du Tchologo (nord de la Côte d'Ivoire)</i>	371-387
25	TANKO Issa Yahaya ; MOUSSA MAHAMADOU Sani ; AMADOU Boureima : <i>Exploitation maraîchère de la mare de dan Doutchi dans la commune rurale de Bagaroua au Niger : entre contraintes et opportunités</i>	388-402
26	DIOP Fatima, SANE Bouly : <i>Vers une gouvernance participative de la ressource en eau dans la SUGP Moyenne-Casamance, Sénégal</i>	403-415
27	GOUNSE Yao Maxime ; HOUNDJI Pamphile ; AHOMADIKPOHOU Dèdègbê Louis : <i>Pratiques agroécologiques actuelles dans la réserve de biosphère transfrontalière du Mono au Bénin</i>	416-432
28	ZOHOURE GAZALO Rosalie : <i>Modes d'évacuation des boues de vidange et problèmes sanitaires au sein de la population de Grand-Campement dans la Commune de Koumassi en Côte-d'Ivoire</i>	433-444
29	YÉO SIRIKI ; OUATTARA OUMAR ; N'GUESSAN KACOU FRANÇOIS : <i>Dynamiques d'exploitation et impacts socio-économiques du barrage hydro-agricole de Kafiné (centre-nord de la côte d'ivoire) : entre opportunités agricoles et défis de durabilité</i>	445-459
30	WOKOU Guy C : <i>Changements climatiques et implications environnementales du colonat agricole dans la dépression d'Issaba au sud du Bénin</i>	460-474

BAISSE DE LA PRODUCTION VIVRIÈRE, UN TOURMENT DANS LE DÉPARTEMENT D'ODIENNÉ

DECLINE IN FOOD PRODUCTION IS A SOURCE OF TURMOIL IN THE ODIENNÉ DEPARTMENT

**N'GOMORY KONE Ferdinand¹; N'GUESSAN YAO Bruno¹ & N'DRI KOUAME
Frederic²,**

1. Docteur, Département de géographie, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire) ;

Email: nkferdinandamor@gmail.com ; Tel : 0709861734

Email : brunonguessan7@gmail.com; Tel : 0748617217

2.Assistant Département de géographie, Associé à URED

Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire), Email : kouamefredericndri17@gmail.com; Tel : 0707577871

Auteur correspondant : Yaya DOSSO ; Email : yayadosso137@gmail.com

Reçu le 25 février 2026 ; Evalué le 12 mars 2026 : Accepté le 5 mai 2026

Résumé

Le département d'odienné qui est situé dans le nord-ouest de la côte d'ivoire, reconnu habituellement comme une zone à forte production agricole, mieux de réputation vivrière vit une impasse liée à l'adoption de nouvelles cultures de rentes. En effet, dans ces dernières décennies, la production vivrière dans cette partie du pays, subit une baisse significative, apeurant, menaçant du coup la sécurité alimentaire des populations locales qui s'y trouvent. Cette étude se veut un examen profond à travers les facteurs notamment climatiques, économiques et sociaux des causes instigatrices, responsables de cette situation d'une part mais aussi de ses effets négatifs sur la disponibilité, l'accès et la consommation alimentaire dans cette région d'autre part. vingt villages ont servi de socle pour la soumission de notre questionnaire. les résultats obtenus de notre travail montrent que cette conjoncture inédite et préoccupante malgré le fort potentiel agricole dont dispose ce département a favorisé une augmentation conséquente de la pauvreté et de la malnutrition, en particulier chez les groupes et les ménages vulnérables avec 88 % mais également à suscité l'adoption de nouvelles pratiques et techniques agricoles à savoir la diversification des cultures (79%), l'utilisation de semences améliorées (72%) et le renforcement des infrastructures de stockage et de distribution. Ces pratiques pourraient être des solutions existantes pour renforcer la résilience des communautés rurales et améliorer la production vivrière à l'effet de leur permettre de nourrir les leurs tout en assurant la sécurité alimentaire dans cet espace éloigné du pays.

Mots-clés : production vivrière, sécurité alimentaire, département d' Odienné, côte d'ivoire, agriculture, pauvreté, malnutrition.

Abstract

The Odienné department, located in northwestern Côte d'Ivoire, is usually recognized as a high-production agricultural area, renowned for its food security. It is currently facing a crisis due to the adoption of new cash crops. Indeed, in recent decades, food production in this part of the country has declined significantly, raising concerns and threatening the food security of the local population. Our study aims to provide an in-depth examination of the underlying causes of this situation, including climatic, economic, and social factors, and its negative effects on food availability, access, and consumption in the region. Twenty villages served as the basis for administering our questionnaire. The results of our work show that this unprecedented and worrying situation, despite the strong agricultural potential of this department, has led to a significant increase in poverty and malnutrition, particularly among vulnerable groups and households (88%). It has also spurred the adoption of new agricultural practices and techniques, namely crop diversification (79%), the use of improved seeds (72%), and the strengthening of storage and distribution infrastructure. These practices could be existing solutions to strengthen the resilience of rural communities and improve food production, enabling them to feed their families and ensure food security in this remote area of the country.

Keywords: food production, food security, Odienné department, Côte d'Ivoire, agriculture, poverty, malnutrition.

INTRODUCTION

Pour Yabile Kinimo René (1986, p.228), le continent africain est actuellement le seul endroit où l'accroissement de la production vivrière demeure inférieur à la croissance démographique. C'est pourquoi, cette situation alimentaire délétère a retenue toute l'attention des chefs d'États africains après les indépendances conduisant ainsi à la mise en place de politiques d'autosuffisance alimentaire dans l'ensemble des pays de ce continent. En Côte d'Ivoire, par exemple, de 1960 à 1980, les politiques d'autosuffisances alimentaires ont consisté en grande partie à l'implication de l'État dans le secteur agricole du vivrier avec pour seul but permettre l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire. C'est en cela que l'agriculture vivrière occupe une place de choix (très importante) dans l'économie d'Odienné et il représenterait jusqu'à 63% de la valeur de la production agricole Départementale. Elle se fait dans le cadre familial et emploie une partie des membres de la famille. Généralement la surface cultivée est petite et le matériel agricole réduit. Selon certaines données du Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, la production de gombo et d'aubergine a baissé respectivement de 58,8% et 18,1% en 2022 par rapport à 2021 pour raison les attaques de Cicadelles (insectes ravageurs). A cette situation alarmante s'ajoute aujourd'hui, l'adoption de l'anacarde qui a colonisé les espaces anciennement réservés aux cultures vivrières à l'instar de très nombreuses villes des pays tropicaux où les cultures vivrières reculent au profit des cultures commerciales dont les produits sont exportés vers les pays riches. Les surfaces sont aussi réduites par l'augmentation de l'espace consacré aux plantes destinées à l'industrie (palmier à huile) ou plantes destinées à fournir des agro carburants selon Wikipédia du 23 février 2016. Cette situation ne serait-elle dangereuse pour la sécurité alimentaire des communautés locales du département d'Odienné ?

I. METHODOLOGIE

Situé dans le Nord de la Côte d'Ivoire, notre espace d'étude se trouve à huit cent soixante-sept kilomètres d'Abidjan (867) (Figure 1).

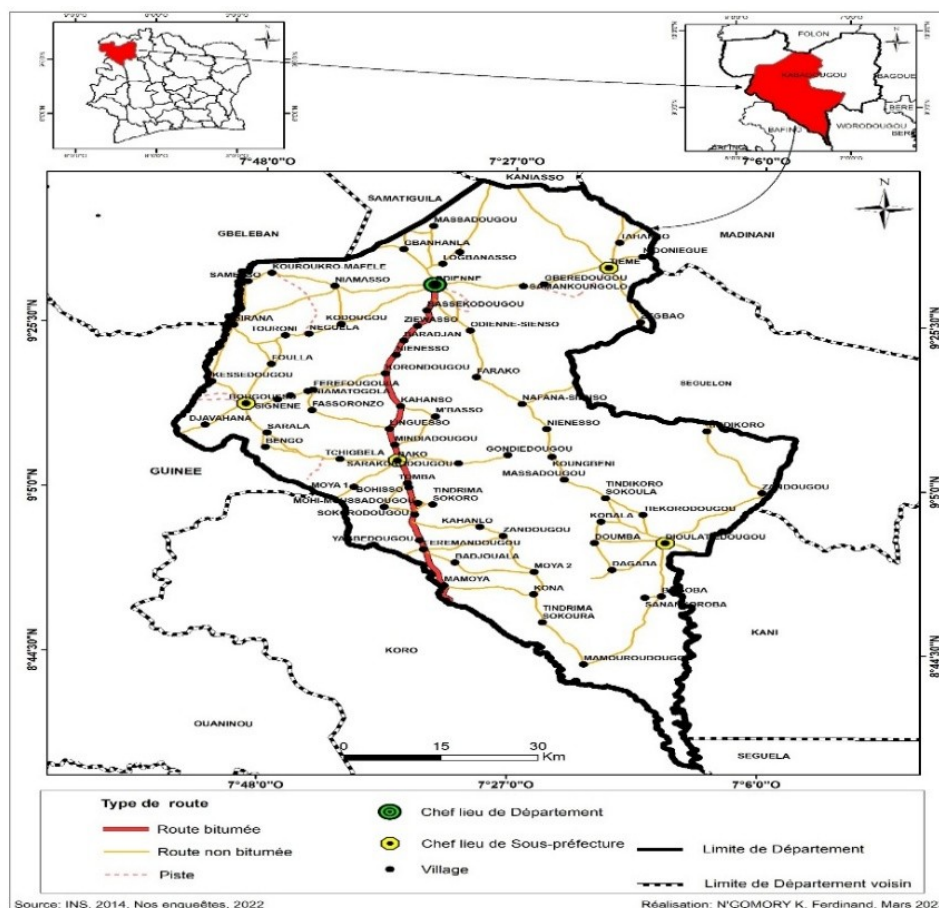


Figure 1 : de location du département d'Odienné

Elle est composée de cent soixante-quinze (175) villages aux nombres desquels vingt (20) ont été choisi pour notre enquête. L'échantillonnage des personnes enquêtées s'est fait comme suit : Nous avons procédé après l'identification des villages à la soumission d'un questionnaire aux populations choisis pour l'étude. Nous précisons que les questionnaires s'articulent essentiellement autour de la dynamique de la culture vivrière et de l'insécurité alimentaire induite par l'avancée de la culture commerciale. Conduire une enquête exhaustive à l'échelle du Département d'Odienné serait la mieux placé pour percevoir clairement notre phénomène recherché. Cependant Compte tenu de l'insuffisance de nos moyens financiers et du nombre de villages par sous-préfecture il sera difficile pour nous de réaliser des enquêtes à l'échelle de tout le département. Par conséquent, nous procéderons par échantillonnage. En effet, l'échantillonnage consiste à trouver à partir d'un raisonnement logique l'échantillon qui représentera la cible. Il en existe plusieurs techniques mais dans le cadre de cette présente étude nous nous baserons sur la méthode par choix raisonné de l'échantillon. Plusieurs éléments seront pris en compte, à savoir le volume démographique selon le Recensement General de la Population et de l'Habitat, la situation géographique, le nombre de villages producteurs de l'anacarde et la proportion des chefs de ménages exerçants une activité agricole, dû au dynamisme de la culture de l'anacarde, des caractéristiques sociales de la population. Les enquêtes auprès des ménages permettront d'apprécier les réalités au niveau de chaque ménage Les exploitants constituent par principe l'interface d'appréciation par excellence de la situation alimentaire, c'est le niveau « micro » de notre champ d'observation. Cette échelle constitue le niveau idéal pour mieux appréhender les conditions de vie et les réalités quotidiennes des ménages quant à l'accès à la subsistance. À travers les exploitants nous allons cerner véritablement la situation alimentaire engendrée par la pratique de l'anacarde. La taille de

l'échantillon a été définie suivant la méthode d'échantillonnage représentatif de Karl Pearson (1936). Le choix de cette méthode dans cette étude, s'est avéré nécessaire parce que le nombre de populations étudiées est connu d'où on a :

$$n = \frac{Z^2(PQ) N}{(e^2 (N - 1) + Z^2 (PQ))}$$

n = Taille de l'échantillon ;

N= Taille de l'échantillon mère ;

Z= Coefficient de marge déterminé à partir du seuil de confiance ;

e= Marge d'erreur ;

P= Proportion de ménages supposés avoir les caractères recherchés. Cette proportion variante entre 0,0 et 1 est une probabilité d'occurrence d'un événement. Dans le cas où l'on ne disposera d'aucune valeur de cette proportion celle-ci sera fixée à 50% soit 0,5 ; Q= 1-P

Pour l'application de la formule, nous pouvons présumer que :

Si P = 0,50, donc Q = 1-0,5 = 0,5 à un niveau de confiance de 95%, Z = 1,96 et la marge d'erreur e = 0,05. Ainsi, pour déterminer le nombre de populations à enquêter, nous sommes appuyés sur la formule de Cochran, W, G (1977) comme suit :

$$n = \frac{1,962 (0,5 \times 0,5) N}{(0,052 (N - 1) + 1,962 (0,5 \times 0,5))}$$

$$n = \frac{1,962(0,5 \times 0,5)350}{(0,052 (350-1) + 1,962 (0,5 \times 0,5))}$$

La taille de l'échantillon représentant le nombre de personnes choisies à qui les questions seront donc adressées est de 379 sur un nombre de ménage total. Nous avons choisi d'effectuer nos enquêtes dans vingt (20) villages du département où nous avons des producteurs d'anacarde. Le fondement du choix de ces villages repose sur le fait qu'ils contiennent plus de producteurs d'anacarde (tableau I).

Tableau I : Effectifs de ménage enquêté par localité et par Sous-préfecture

Sous-préfectures enquêtées	Nombre de ménage	Nombre de chef de ménage enquêté	Villages enquêtés	Nombre de ménage enquêté
ODIENNE	20193	255	- Odienné	125
			- Logbanasso	75
			- Gbahanla	35
			- Sienso	20
BAKO	3767	48	- Bako	18
			- Bohisso	12
			- Linguesso	8
			- Tomba	10
BOUGOUSSO	1066	13	-Bougoussou	5
			- Foulla	4
			- Niamatogola	2
			- Fréfougoula	2
DIOULATIEDOUGOU	3025	38	-Dioulatiedougou	18
			-Dagaba	10
			-Farako	7
			- Nienesso	3
TIEME	1986	25	-Tiemé	9
			-Tahanso	6
			-Zégbaho	7
			- N'doniégué	3
TOTAL	30037	379	20	379

Source : Enquêtes, août 2023

II. RESULTATS

2.1. La disponibilité alimentaire dans le Département d'Odienné : De la croissance des superficies des cultures de rentes à la régression des cultures vivrières

Comme chaque année, les producteurs préparent les nouvelles surfaces à emblaver en fin de saison sèche et font le semi du vivriers en association avec les noix de cajou. Ces pépinières d'anacardier sont plantées sur les parcelles d'ignames. Après récolte, des cultures vivrières qui sont des cultures ordinaires, les plantes d'anacardier restent sur la parcelle et sont régulièrement entretenues. La deuxième année, les paysans associent l'arachide et le maïs sur les parcelles occupées par les jeunes anacardiers. La troisième année, ils mettent le manioc qui cohabite durant 2ans avec les anacardiers. Après cela, l'anacardier occupe seul ces parcelles progressivement, passant de 18623 hectares en 2019 à 48756 hectares en 2022 puis à 73254 hectares en 2024 selon monsieur Soro (2024), Directeur du Conseil Coton Anacarde (CCA) d'Odienné, réduisant ainsi les espaces alloués à la production vivrière.

2.2. Une hausse du nombre de producteur

Le milieu de notre étude qui est le Département d'Odienné connaît la présence de vastes plantations d'anacardier (plus de 2000 hectares). Dans cette zone, les propriétaires terriens ont tous des plantations d'anacardier. Le sol de cette partie du pays est très favorable à cette culture. Les problèmes rencontrés par les producteurs de coton dans les années 1994 et surtout pendant la crise qu'a connu le pays ont été des facteurs favorables à l'émergence de la culture de l'anacarde dans cette partie du pays. Dans les villages où nous avons fait nos études, on enregistre la présence d'au moins un seul propriétaire de plantation d'anacardier. Les superficies de plantation augmentent au fil des années (comme indiquées dans le 2.1), même si à un moment donné, le prix du kilogramme de la noix de cajou peut être très bas jusqu'à 125 Fcfa (Ce fut le cas en période de crise comme avec le COVID19). Le tableau II présente l'évolution du nombre de producteurs d'anacardiers.

Tableau II : Evolution du nombre de producteurs et des superficies d'anacardiers des enquêtés de 2022 à 2024 dans le Département d'Odienné

ANNEES LOCALITES	PRODUCTEURS			SUPERFICIES (Ha)		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
ODIENNE	654	915	1147	1186	1269	1505
GBANHANLA	430	445	460	800	930	1200
GBÈRÈDOUGOU	367	391	406	509	722	900
KOUROUKRO-MAFÉLÉ	521	570	588	845	903	1107
NÉGUÉLA	362	447	505	717	972	1730
SIRANA	406	451	481	750	788	900
TOURONI	349	380	349	490	621	700
ODIENNÉ-SIENSO	442	471	485	722	760	850
ZIÉWASSO	345	365	405	897	1235	1800

Source : Conseil de l'anacarde et du coton, 2023

2.3. Une baisse des producteurs de vivriers pour une reconversion en producteurs d'anacardiers dans le Département d'Odienné

Le Département d'Odienné, situé en Côte d'Ivoire, connaît une baisse notable des cultures vivrières au cours des dernières années. Les cultures vivrières jouent un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire et l'économie locale de l'espace. Cette tendance à la baisse suscite des préoccupations quant à ses impacts sur la sécurité alimentaire. Au fil des années, une transition agricole notable s'observe dans le Département d'Odienné, marquée par un déclin de la production de cultures vivrières au profit de la culture lucrative de l'anacarde. Cette évolution reflète des changements significatifs dans les pratiques agricoles et les priorités économiques

des agriculteurs de la région. Ils sont de plus en plus à opté pour la culture de l'anacarde, attirés par les avantages économiques que cette culture offre (figure 2).

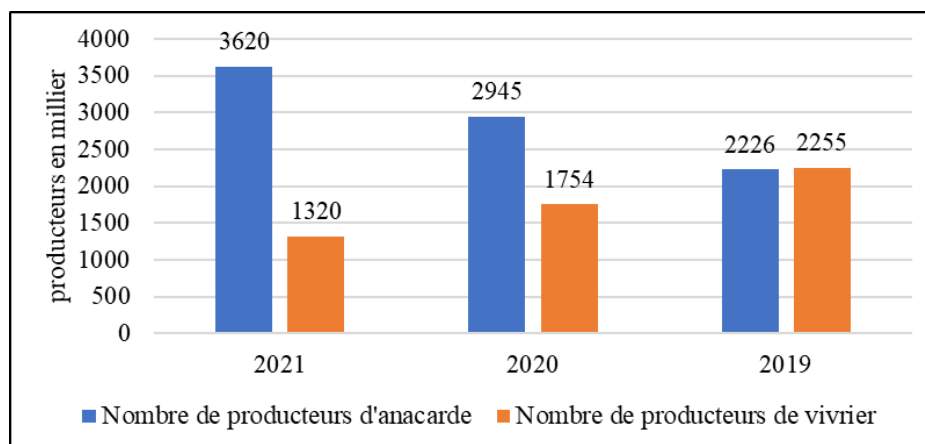


Figure 2 : Évolution des producteurs de vivrier et d'anacarde dans le Département d'Odienné de 2019 à 2021

Source : CCA, 2022

Au cours de ces trois années, le nombre de producteurs d'anacarde a connu une croissance continue et constante. Par exemple en 2019, l'on dénombrait 2 226 producteurs d'anacarde, puis 2 945 en 2020 pour atteindre 3 620 en 2021. Cette tendance à la hausse est due aux opportunités économiques et avantages perçus de la culture de l'anacarde. Les revenus générés par la vente de noix de cajou ont suscité un engouement pour sa culture.

En revanche, l'on constate une tendance plus fluctuante de producteurs de vivriers en 2019 avec 2 255 producteurs pour légèrement baisser et atteindre 1 754 en 2020 d'abord et ensuite 1 320 en 2021. Cette situation montre que la culture de l'anacarde est plus prisée pour les producteurs que les cultures vivrières du fait de ses avantages économiques.

2.4. L'environnement de service et infrastructurel dans le département d'Odienné : Un Cadre peu favorable à la sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est un enjeu crucial pour le bien-être et la prospérité des populations. Dans le département d'Odienné, en Côte d'Ivoire, l'accès à des services de base et à des infrastructures adéquates revêt une importance capitale pour assurer la sécurité alimentaire des habitants. Cependant, la situation actuelle révèle un cadre peu favorable à cet objectif essentiel.

2.4.1 Profil De l'insécurité alimentaire dans le Département d'Odienné

L'insécurité alimentaire est un fléau persistant affectant une large partie de la population du Département d'Odienné situé dans le nord-ouest de la Côte d'Ivoire. Malgré un fort potentiel naturel, de nombreux ménages souffrent d'un accès inadéquat à une nourriture suffisante, saine et nutritive. L'insécurité alimentaire revêt un visage plus sévère en milieu rural qu'urbain. La pauvreté y est plus répandue, l'accès à l'eau potable plus limité, et les distances aux centres de soins plus importantes. Cette situation accroît la vulnérabilité des populations rurales face à la malnutrition et aux maladies.

2.4.2 État de la situation alimentaire des ménages à l'échelle du département d'Odienné

Le Département d'Odienné fait face à une situation de risque alimentaire au regard de l'inadéquation entre la disponibilité alimentaire et la demande alimentaire. Cette réalité mesurable à l'échelle des ménages induit diverses situations alimentaires. Ce déséquilibre dans

le Département d'Odienné a conduit à une situation de risque alimentaire. Cette réalité pouvant être mesurée à l'échelle des ménages engendre diverses situations alimentaires. Ainsi, dans l'optique d'apprécier la sécurité alimentaire au niveau des ménages nous avons décidé d'adopter une vue globale et terminer par les spécificités. La figure 3 nous donne un aperçu de la situation alimentaire qui prévaut à l'échelle du Département d'Odienné de manière générale.

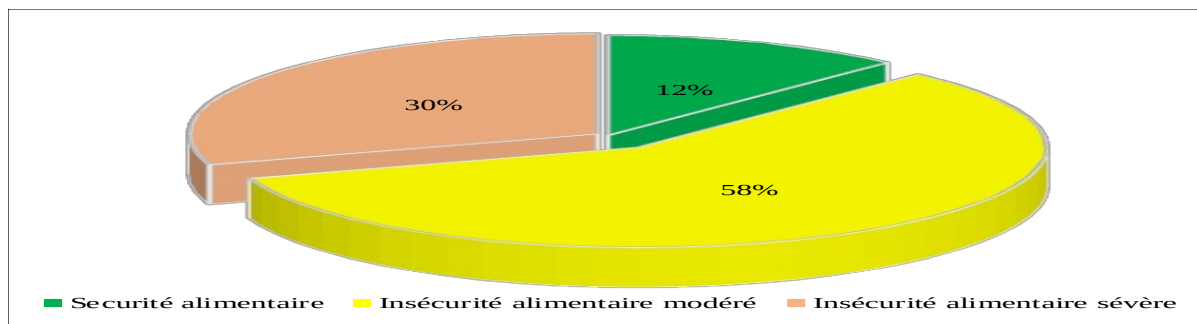


Figure 3 : Situation alimentaire des ménages dans le Département d'Odienné
Source : Enquêtes, 2023

Ces chiffres nous renseignent que la majorité de la population (88%) du département se trouve dans une certaine forme d'insécurité alimentaire, ce qui est d'ailleurs très préoccupant. Seulement 12% bénéficient encore d'une sécurité alimentaire, c'est-à-dire d'un accès régulier à une nourriture saine et nutritive. Ce qui suggère que des mesures ou des stratégies ont été mises en place avec succès pour garantir un accès régulier à une alimentation adéquate pour cette portion de la population.

L'insécurité alimentaire modérée touche 58% de la population équivalant à plus de la moitié des gens qui ont un accès irrégulier à la nourriture mais avec des carences nutritionnelles. Leur alimentation n'est pas équilibrée et ils sont contraints à réduire la quantité ou la qualité de leur nourriture. Les raisons de cette insécurité modérée sont nombreuses et généralement liées à des contraintes financières, à des prix élevés des denrées alimentaires ou à des interruptions de la disponibilité alimentaire. Pire encore, 30% de la population connaissent une insécurité alimentaire sévère. Ce qui voudrait dire qu'ils n'ont pas les moyens de se nourrir suffisamment et régulièrement. Ils sont confrontés à la faim et ne mangent pas à leur faim. Ces ménages font face à des difficultés considérables pour satisfaire leurs besoins alimentaires de base. Cette situation a des conséquences graves sur la santé, la croissance des enfants et le bien-être général de ces familles.

2.5 Etat de la situation alimentaire selon le sexe des chefs de ménages

Les rôles essentiels des hommes et des femmes en tant que chefs de ménages sont clairement établis. Chacun joue un rôle crucial dans la gestion des affaires familiales, notamment en ce qui concerne l'accès à des aliments de qualité. Dans la majorité des cas, c'est le chef de ménage qui contrôle l'approvisionnement alimentaire, qu'il s'agisse de la phase de production, de récolte, d'achat ou de consommation. Cette responsabilité englobe tous les aspects, quel que soit le mode d'obtention des denrées alimentaires. Cependant, il est important de reconnaître que la situation alimentaire diffère entre les chefs de ménages masculins et féminins. Cette disparité peut être observée à travers divers facteurs tels que l'accès aux ressources, les rôles sociaux, les normes culturelles et les opportunités économiques. La figure 4 de l'étude illustre clairement le degré d'insécurité alimentaire en fonction du sexe du chef de ménage.

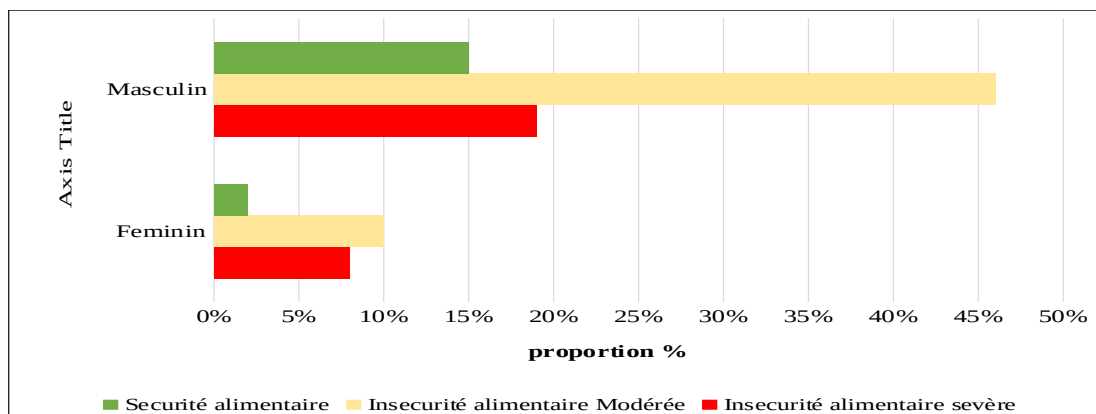


Figure 4 : Niveau d'insécurité alimentaire selon le sexe du chef de ménage

Source : Enquêtes, 2023

Les enquêtes révèlent que parmi les ménages dirigés par des hommes, 64% sont dans un état d'insécurité alimentaire parmi lesquels, 46% souffrent d'insécurité alimentaire modérée et 19% encore d'insécurité alimentaire sévère. A contrario, dans les ménages dirigés par des femmes, il n'y a que 10 % dans une insécurité alimentaire modérée, et 8 % dans une insécurité alimentaire sévère. Les ménages en sécurité alimentaire sont plus nombreux chez les chefs de ménage masculins avec 15% que chez les femmes chefs de ménage où l'on a seulement 2%. Ces disparités résultent en grande partie de la situation socio-économique des femmes en milieu rural. Souvent plus vulnérables économiquement, les femmes rurales ont souvent un accès limité à la terre, ce qui les empêche d'assurer une sécurité alimentaire pour leur ménage. En outre, de nombreuses femmes dans ces contextes sont veuves ou divorcées, sans accès à un soutien matériel ou financier. D'un autre côté, les hommes ont plus de probabilités d'être propriétaires de terres ou de plantations, ce qui améliore leur capacité à subvenir aux besoins alimentaires de leur famille.

2.6. Etat de la situation alimentaire selon l'effectif du ménage dans le Département d'Odienné

Les ménages dans le Département d'Odienné présentent des variations significatives en termes d'effectifs. Afin d'obtenir un aperçu de la situation alimentaire en fonction de la taille des ménages, nous avons collecté des informations sur le nombre de personnes résidant au sein de chaque ménage enquêté. En effet, la situation alimentaire des ménages montre des différences en corrélation avec la taille de la famille. La figure 5 présente la situation alimentaire selon l'effectif du ménage.

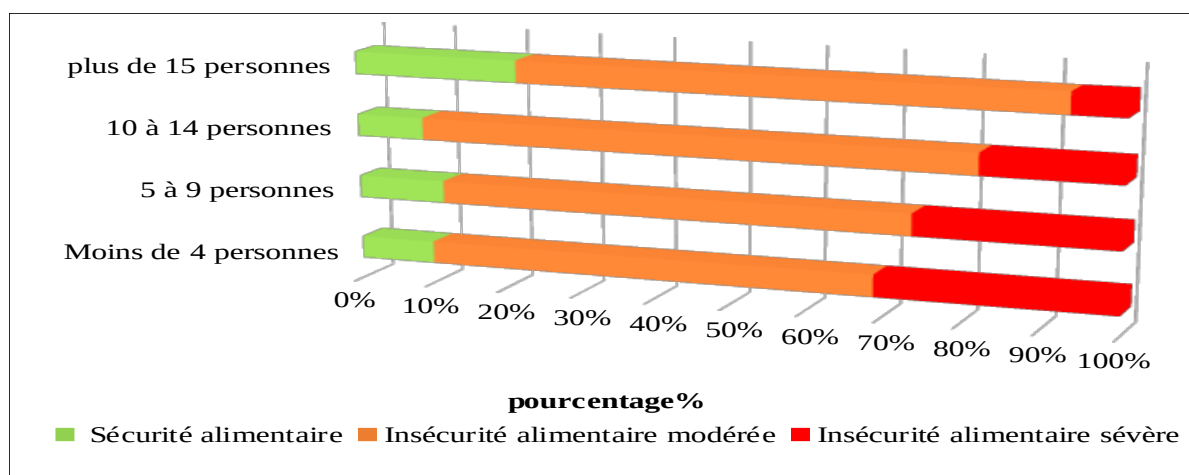


Figure 5 : Situation alimentaire selon le nombre l'effectif du ménage

Source : Enquêtes, 2023

Les ménages comprenant moins de 4 personnes sont confrontés et cela jusqu'à 59% à une insécurité alimentaire modérée pendant que 31% le sont à une insécurité alimentaire sévère et il n'y a que 10% qui bénéficient de la sécurité alimentaire.

En revanche, dans les ménages composés de 5 à 19 personnes, 64% sont touchés par une insécurité alimentaire modérée alors que 27% par une insécurité alimentaire sévère et seulement 12% jouissent de la sécurité alimentaire.

En outre, dans les ménages de 10 à 14 personnes, une grande majorité, soit 73%, fait face à une insécurité alimentaire modérée, 18% à une insécurité alimentaire sévère et seulement 9% connaissent une sécurité alimentaire.

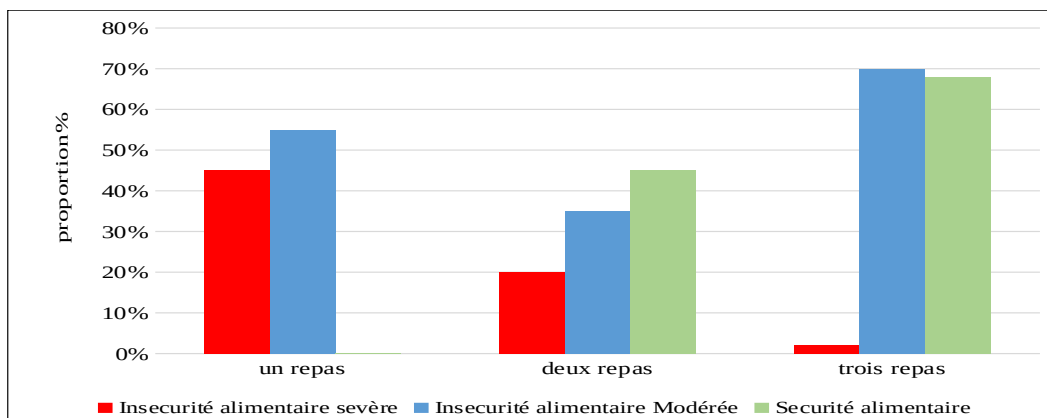
Par ailleurs, dans les ménages de plus de 15 personnes, il est observé que 71% sont touchés par une insécurité alimentaire modérée, 7% par une insécurité alimentaire sévère et seulement 22% ont accès à la sécurité alimentaire.

Tous ces constats attestent de ce que la taille du ménage influence considérablement la situation alimentaire.

2.7. Etat de la situation alimentaire selon le nombre de repas consommé par jour dans le Département d'Odienné

La situation alimentaire en fonction du nombre de repas consommés par jour dans le Département d'Odienné offre un aperçu crucial des liens entre la fréquence des repas et la sécurité alimentaire des ménages. Cette étude permet de comprendre comment les habitudes alimentaires influencent directement la situation alimentaire. Les repas constituent l'apport nutritionnel principal pour les ménages, influençant leur bien-être et leur santé globale. En observant la corrélation entre le nombre de repas consommés et la situation alimentaire, de notre étude s'est dégagé des tendances significatives. La figure 6 la situation alimentaire selon le nombre de repas consommé par jour dans le Département d'Odienné.

Figure 6 : Situation alimentaire selon le nombre de repas consommé par jour dans le Département d'Odienné.



Source : Enquêtes, 2023

Les informations contenues sur cette figure, indiquent que la fréquence des repas est liée à la sécurité alimentaire des ménages.

Pour un ménage qui ne consomme qu'un seul repas par jour, le taux d'insécurité alimentaire est élevé avec 45% alors que celui de l'insécurité alimentaire modérée est de 55%. Aucun de ces ménages ne bénéficie de la sécurité alimentaire, ce qui suggère que cette pratique de consommer un seul repas par jour est fortement associée à une situation alimentaire précaire, un accès très limité à des aliments adéquats.

En revanche, les ménages qui consomment deux repas par jour montrent un taux de sécurité alimentaire de 45%, un taux d'insécurité alimentaire sévère estimé à 20% et une insécurité modérée évaluée à 35%. Cette tendance suggère que l'augmentation de la fréquence des repas contribue à réduire les niveaux d'insécurité alimentaire.

Par ailleurs, la situation de sécurité alimentaire est encore plus favorable pour les ménages qui consomment trois repas par jour car c'est seulement 2% de ces ménages qui vivent en insécurité alimentaire sévère, alors que 70% bénéficient d'une sécurité alimentaire et 68% en insécurité modérée. Cela démontre que même dans ces ménages, certains défis subsistent encore en termes d'accès à une alimentation adéquate. La fréquence des repas est étroitement liée aux habitudes alimentaires, aux pratiques culturelles et aux contraintes économiques.

2.8. Stratégie d'adaptation face à l'insécurité alimentaire dans le département d'Odienné

2.8.1 Diversification des cultures, une stratégie fortement utilisée par la population dans le Département d'Odienné

Face aux risques d'insécurité alimentaire, de nombreux agriculteurs du département d'Odienné ont recours à la diversification de leurs cultures. Cette stratégie leur permet de ne pas dépendre d'une seule spéculation et de sécuriser leurs revenus. La plupart des producteurs cultivent à la fois du maïs, du riz, de l'arachide, du manioc, des légumes, en plus de l'anacarde qui s'est fortement développée. Cette diversité de cultures assure des productions échelonnées sur l'année et une alimentation variée pour la famille. Elle permet aussi d'atténuer les risques, car si une culture est affectée par un aléa, les autres peuvent produire. Les agriculteurs commercialisent une partie de leur production vivrière sur les marchés pour acheter d'autres biens essentiels. La figure 7 indique la proportion des ménages selon la diversification des cultures dans le Département d'Odienné

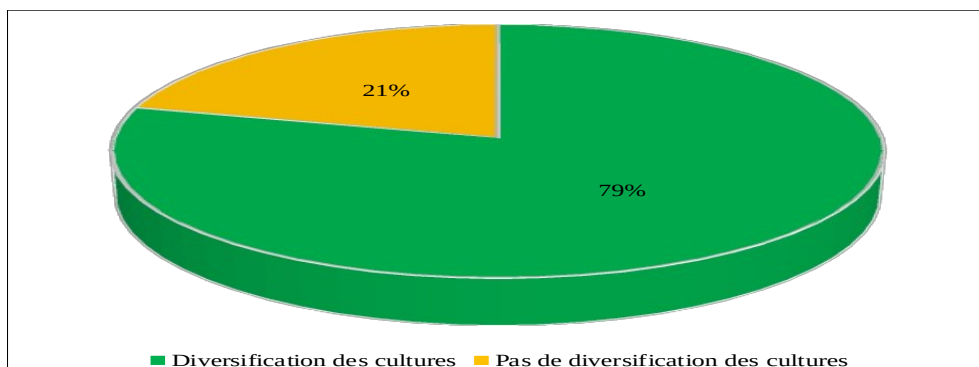


Figure 7 : proportion des ménages selon la diversification des cultures dans le Département d'Odienné

Source : Enquêtes, 2023

Ces inscriptions montrent que la grande majorité des agriculteurs (79 %) a recours à la diversification de leurs cultures dans le département alors que 21 % hésite encore. Cette pratique est une stratégie adoptée face aux risques d'insécurité alimentaire car elle permet aux familles rurales de ne pas dépendre d'une seule spéculation. C'est une stratégie qui compense et assure une certaine sécurité alimentaire en cas de mauvaise récolte d'une culture donnée du fait d'aléas climatiques ou maladies.

2.8.2 L'utilisation de semence améliorée, une alternative résiliente face l'insécurité alimentaire dans le Département d'Odienné

L'adoption de semences améliorées génétiquement se développe progressivement chez les agriculteurs du Département d'Odienné comme stratégie pour augmenter la productivité et la résilience de leurs cultures vivrières traditionnelles. Ces nouvelles variétés de maïs, mil, sorgho, arachide ou manioc à haut rendement offrent les meilleures résistances aux maladies, à la sécheresse ou à la dégradation des sols. Leurs rendements potentiels sont nettement supérieurs. En utilisant ces semences, les récoltes des paysans résistent mieux même en cas d'aléas climatiques. Cela réduit leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. La généralisation de leur utilisation, combinée à des pratiques agricoles améliorées, permet d'augmenter significativement la production vivrière dans le Département et de renforcer la souveraineté alimentaire de la région face aux aléas. Cependant, le manque d'informations, l'accès limité à ces semences améliorées et leur coût encore élevé freinent leur adoption massive. Des efforts de vulgarisation, de subvention et de production locale de semences de qualité sont nécessaires pour en favoriser la diffusion. La figure 8 présente la proportion des ménages selon l'utilisation des semences améliorées dans le Département d'Odienné.

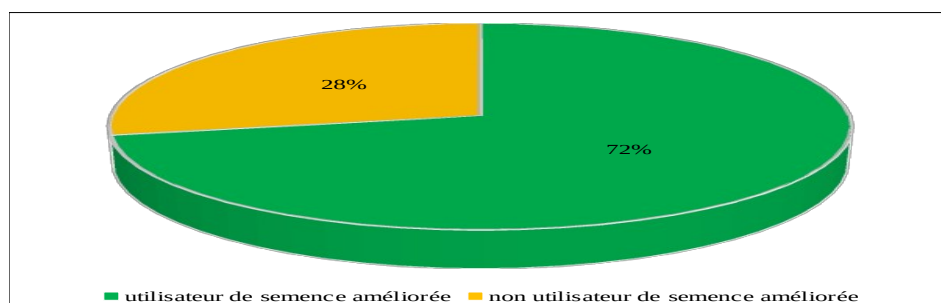


Figure 8 : proportion des ménages selon l'utilisation des semences améliorées dans le Département d'Odienné

Source : Enquêtes, 2023

Les semences améliorées génétiquement favorisent une meilleure résistance aux aléas climatiques à savoir la sécheresse, les risques de mauvaises récoltes et d'insécurité alimentaire. Leurs rendements sont potentiellement et généralement supérieurs aux semences traditionnelles. Cela offre ainsi une marge de sécurité alimentaire. C'est fort de cela 72 % des agriculteurs les utilisent dans le Département contrairement à que 28 % qui demeurent encore réticents quant à leurs adoptions. Cela suggère qu'un effort de vulgarisation et de facilitation de l'accès à ces intrants de qualité reste à fournir. Certains paysans les appréhendent encore mal et préfèrent subir des pertes de production en cas d'aléas.

2.8.3 L'utilisation de produit phytosanitaire, une alternative résiliente pour l'augmentation des productions agricoles dans le Département d'Odienné

De plus en plus d'agriculteurs du département d'Odienné ont recours aux produits phytosanitaires tels que les pesticides, insecticides et fongicides pour protéger leurs cultures contre les ravageurs et maladies. Ces produits leur permettent de lutter plus efficacement contre les insectes, champignons, herbes adventices qui affectent les rendements des cultures vivrières traditionnelles comme le maïs, le mil ou l'arachide. En appliquant ces traitements phytosanitaires, les paysans parviennent à réduire significativement les pertes causées par les bioagresseurs. Cela leur assure de meilleurs rendements et contribue à sécuriser leurs récoltes face aux aléas. Une diffusion encadrée des bonnes pratiques permet d'optimiser les bénéfices de ces produits phytosanitaires pour la production agricole, tout en atténuant leurs effets négatifs sur l'environnement et la santé humaine. Toutefois, le manque de formation sur l'utilisation raisonnée de ces intrants, leur coût encore élevé pour beaucoup de petits producteurs, et les risques de pollution constituent des défis à prendre en compte. La figure 9 présente la proportion des ménages selon l'utilisation de produit phytosanitaire dans le Département d'Odienné.

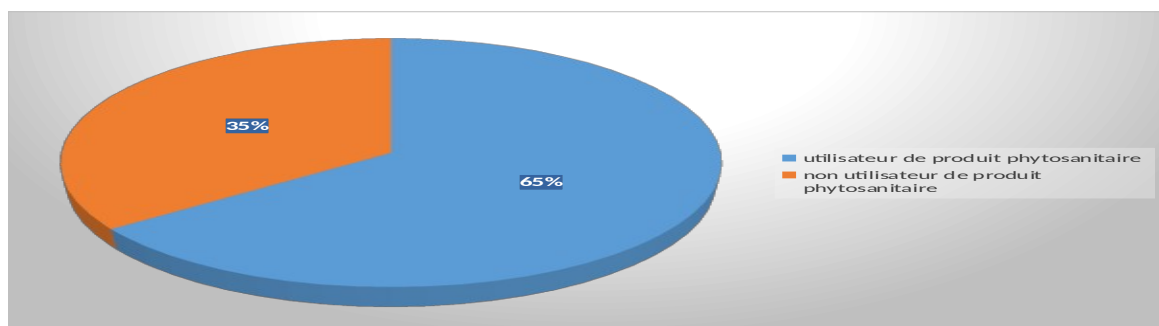


Figure 9 : Proportion des ménages selon l'utilisation de produit phytosanitaire dans le Département d'Odienné

Source : Enquêtes, 2023

2.8.4. Mise en place de système d'irrigation des cultures, un palliatif à la sécheresse dans le Département d'Odienné

Face à la recrudescence des périodes de sécheresse qui affectent les rendements des cultures pluviales, de plus en plus d'agriculteurs du département d'Odienné adoptent des systèmes d'irrigation pour sécuriser leurs productions. Ces dispositifs d'irrigation, rudimentaires ou plus élaborés, permettent d'apporter l'eau nécessaire aux cultures pendant les périodes sèches quand les précipitations sont insuffisantes. Grâce à ces systèmes goutte-à-goutte, aspersion ou inondation, les paysans arrivent à réduire considérablement les pertes liées au manque d'eau et à maintenir des niveaux de rendements décentes. Toutefois, le coût élevé des équipements, le manque d'accès à l'énergie ou aux points d'eau pour alimenter les dispositifs, et le savoir-faire

technique limité freinent encore l'expansion de l'irrigation. La figure 10 présente la proportion des ménages selon l'utilisation de système d'irrigation des cultures dans le Département d'Odienné.

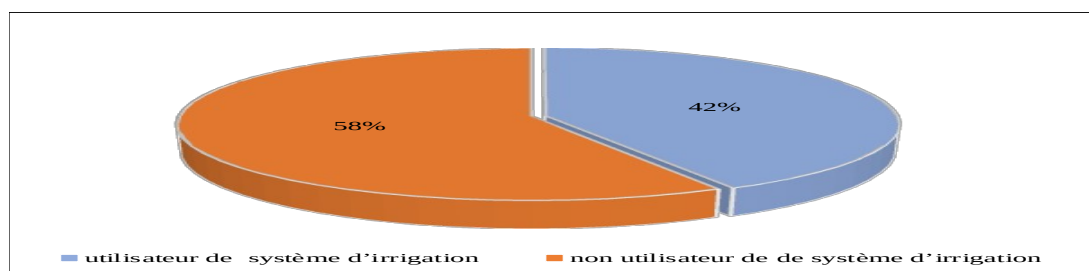


Figure 10 : Proportion des ménages selon l'utilisation de système d'irrigation des cultures dans le Département d'Odienné

Source : Enquêtes, 2023

L'irrigation reste une pratique visant à pallier le manque d'eau des pluies en apportant l'eau nécessaire aux cultures à des moments critiques. Les agriculteurs peuvent ainsi maintenir une productivité correcte malgré la sécheresse et éviter les pertes de récolte. Les agriculteurs, à 42% l'utilisent dans le département car 58% n'en n'ont pas encore compris la nécessité.

III. DISCUSSION

Le concept de sécurité alimentaire englobe plusieurs facteurs. Elle comprend à la fois l'aspect positif quantitatif caractérisé par une alimentation abondante, un aliment propre à la cuisson et à la consommation et qui répond aux besoins et aux valeurs nutritionnelles des individus qui en consomment. À cet effet, la sécurité alimentaire prend en compte plusieurs paramètres à savoir : le bon état de la voirie, l'accès à l'eau potable, la stabilité politique, la gouvernance, le commerce, la production agricole le revenu (FAO, 2008, p.5). Autrefois, le Département était une zone dominée par la culture vivrière destinée à l'alimentation, à la subsistance et à la vente. Cependant cette situation est mitigée depuis l'avènement de la culture de l'anacarde et l'engouement que lui voue la population dudit espace, dû à son caractère économique. Cette situation constitue un facteur à risque d'insécurité alimentaire. En effet, la culture de l'anacarde est devenue depuis un certain temps, la nouvelle stratégie pour amortir la situation économique assez délétère qui a cours dans la zone du nord et plus particulièrement dans notre zone d'étude. Plusieurs études antérieures étayent nos résultats. Selon K. F. N'GOMORY (2020, p.103), et même LOUKOU, J. Romuald et al. (2022 p.13), l'essor de la culture de la noix de cajou dans la zone contribue à la baisse des superficies agricoles des cultures vivrières. D'autres notamment C. Y. KOFFIE-BIKPO, et T. K. KOFFI (2013, p.95-103) ont plutôt traité des problèmes liés à la distribution des produits vivriers agricoles en Côte d'Ivoire. Cet état de fait rend difficile l'accès des denrées alimentaires aux populations. Cette situation constitue un facteur de risque à l'insécurité alimentaire. Abordant dans le même sens, K. A. KOUAKOU (2017, p.7), affirme que l'agriculture constitue le principal secteur d'activité du département de Bondoukou. Par ailleurs, T. K. KOFFI et M. D. A. DJAKO (2022) se sont quant à eux, penchés sur l'analyse des défis de la riziculture traditionnelle à bas rendement en Côte d'Ivoire, insistant sur le manque de matériel et l'impact de cette situation sur la sécurité alimentaire. C'est également dans ce même ordre d'idée que Akofena, Persée pointe les défis tels que le manque d'équipement agricole moderne, les problèmes d'érosion hydrique (Korhogo), et la compétition avec les produits importés affectant la disponibilité alimentaire et la santé des paysans. Autrefois obnubilé par la

production vivrière, les paysans du Département d'Odienné affluent de plus en plus vers cette nouvelle culture, l'anacarde, reléguant ainsi le vivrier, au second plan de leur production. En effet, l'intérêt grandissant pour la culture de l'anacarde compromet leur sécurité alimentaire. Cette arboriculture a une emprise spatiale et monopolise les bras valides au détriment d'autres activités agricoles. Cette situation, réduit considérablement les espaces alloués aux cultures vivrières et, par ricochet les productions. Les ménages ont recours à l'achat de denrées vivrières à l'aide des faibles revenus issus de la vente de l'anacarde s'exposant ainsi à un risque d'insécurité alimentaire.

CONCLUSION

Comme dans toutes les localités du Nord, le Département d'Odienné est devenu en si peu de temps une zone à forte production de noix de Cajou. Occupant un rôle écologique visant à lutter contre la déforestation et l'érosion, l'anacarde est à ce jour un symbole à caractère économique dans le bassin cotonnier. Ainsi, l'on assiste à son emprise spatiale au fil des années sur les superficies allouées jadis aux cultures vivrières réduisant de ce fait les productions vivrières dans ladite zone. Cette mutation exceptionnelle dans les pratiques culturelles menace la disponibilité alimentaire, l'accès aux produits agricoles et entraîne une cherté de la vie. Cette situation influence la situation alimentaire dans le Département d'Odienné. Nos études montrent que 30% des ménages du Département vivent dans une situation d'insécurité alimentaire sévère et 58% dans un état d'insécurité alimentaire modérée contre 12% en situation de sécurité alimentaire. Il est donc important de revaloriser les cultures vivrières à l'effet d'égalité ou de rivaliser avec la culture de l'anacarde dans l'optique de l'atteinte d'un développement durable.

REMERCIEMENTS

J'exprime mes remerciements les plus sincères au chef du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara, le Professeur ASSUE Yao Jean-Aimé pour tout ce qu'il n'a de cesse de faire pour mon élévation intellectuelle., Merci cher professeur car votre grand dynamisme et votre abnégation devant le travail font de vous un modèle pour moi. J'exprime mes remerciements également à mes collaborateurs et amis pour leurs soutiens et leurs accompagnements à toutes les étapes de ma vie.

BIBLIOGRAPHIE

- BRICAS Nicolas et DAVIRON Benoît (2008), Les enjeux du sommet sur la sécurité alimentaire de juin 2008 à Rome, Rapport, CIRAD, UMR Moisa, Montpellier, F-34398 France, 6 p.
- CHAELEARD Jean-Louis (1984) Le manioc, la ville et le paysan, approvisionnement urbain et mutations rurales dans la région de Bouaké, Résumé, Bouaké –Côte d'Ivoire), 348 p.
- CHARHON Francis, 2013, Face au développement : comment renforcer les ONG Française, *les éditions des journaux officiels*, 50p.
- HOSHINS Johns (1990), Sécurité alimentaire et développement agricole en Afrique subsaharienne, Dossier pour l'accroissement des soutiens publics, Rome 2016, 127 p.
- KOFFI Yao Jean Julius (2002), Impacts Socio-Économiques et Écologiques de la culture de l'anacarde dans la région du Zanzan, Mémoire D.E.A (option Géographie Rurale), Université de Cocody : UFR des sciences de l'homme et de la société (SHS), Abidjan, 68 p.
- KOFFIE-BIPKO Céline Yolande et NASSA Axel Désiré Dabié (2009), Production vivrière et sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire Œuvre, Edition harmattan, jeune Afrique (2009), « la cote d'ivoire et son potentiel économique », 55 p.

KONE N’Gomory Ferdinand, 2024 : *l’essor de la culture de l’anacarde et sécurité alimentaire dans la sous-préfecture d’Odienné*, thèse de Doctorat en Géographie, UAO de Bouaké, 210p.

KOUAKOU Kouamé Abdoulaye, ADAYE Akoua Assunta, KOFFIÉ-BIKPO Céline Yolande, 2017, Impact de la culture de l’anacarde sur la sécurité alimentaire dans le département de Bondoukou, in EDUCI, *Revue de Géographie Tropicale et d’Environnement*, n°2, pp.7-16

KOUASSI Kobenan Christian Venance, 2018, Exploitation aurifère et sécurité alimentaire dans la sous-préfecture de Hiré, thèse de Doctorat en Géographie, UAO de Bouaké, 262p.

KUPKA Roland (2001), L’état de sécurité alimentaire et de nutrition dans le monde », Une publication, Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture, Rome, 218 p.

MINISTERE DE L’AGRICULTURE, 2009 : Évaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages ruraux en Côte d’Ivoire, Rapport final, Fao, 72p

Ministère de l’agriculture, 2009 : Évaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages ruraux en Côte d’Ivoire, Rapport final, Fao, 72p

N’DIAYE Malick, 2014 : Indicateur de la sécurité alimentaire, Atelier de formation :10-12 juin 2014, Saly/Sénégal, 27p.

OCPV (2013), La baisse de la production vivrière à Bongouanou, Article publié le 20 mars 2013/ AIP, Abidjan.net.

N’DRI Kouamé Frédéric, : Aviculture et développement durable dans le département de Bouaké, thèse de Doctorat en Géographie, UAO de Bouaké, 385p.

N’GUESSAN Yao Bruno, 2024 : les politiques sociales dans les communes de Brobo, de Sakassou et Bouake en Côte d’Ivoire, thèse de Doctorat en Géographie, UAO de Bouaké, 352p.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

1- Foncier et systèmes agraires, 2-Agroécologie et expertise agricole, 3-Changements climatiques et Développement Rural, 4-Dynamique des espaces frontaliers et développement socio-économique

Axe 1 : Foncier et systèmes agraires

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux

Axe 2 : Agroécologie et expertise agricole

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures
- ✓ Business et Agroécologie

Axe 3 : Changements climatiques et Développement Rural

- ✓ Agriculture et adaptations paysannes face aux CC
- ✓ Eau et agriculture
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ Femmes, activités rurales et CC ;

Axe 4 : Dynamique des espaces frontaliers et développement socio-économique

- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural
- ✓ Echanges transfrontaliers et Cohésion Sociale
- ✓ Développement local et CC ;
- ✓

2. Instructions aux auteurs

2.1. Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale. Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

2.2. Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

La période de soumission des manuscrits est de : 28 février au 30 mars 2026.

Retour d'évaluation : 30 avril 2026.

Date de publication : 30 juin 2026.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) à l'adresse : journalgrad35@gmail.com ou jgradinfos@gmail.com avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE : moussa_gibigaye@yahoo.fr

2.2.1. Langue de publication

J_GRAD publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

2.2.2. Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

2.2.3. Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

2.2.4. Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

2.2.5. Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle Imre. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

2.2.5.1 Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

2.2.5.2 Matériel et méthodes

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

2.2.5.3 Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

2.2.5.4 Discussion

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

2.2.6 Conclusion

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

2.2.7. Rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

2.2.8. Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

2.2.9. Références Bibliographiques

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées)
;

Exemples :

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

2.2.10. Références bibliographiques

Citation

ATTA, K. J. M., & N'GUESSAN, K. F. (2025). IMPACT DE LA PRESSION ANTHROPIQUE SUR LA FORÊT CLASSÉE DE BESSO (ADZOPE, COTE D'IVOIRE). Journal de géographie rurale appliquée et développement (J_GRAD), 5 (2), 1-18. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14670540>

SAHABI HAROU, A., & KIARI FOUGOU, H. (2025). N OVERVIEW OF FARMER'S WATER USERS' ASSOCIATION INVOLVEMENT AND EFFICIENCY IN DJIRATAWA HYDRO- AGRICULTURAL PLANNING, NIGER. Journal de géographie rurale appliquée et développement (J_GRAD), SPE (1), 95-104. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14718721>

Dars. ATCHIBA, S. J., Dr OLOUKOI, J., Dr. MAZO, I., Prof. TOKO IMOROU, I., & (2025). CARTOGRAPHIE PREDICTIVE DE L'OCCUPATION DES TERRES DANS LA COMMUNE DE KANDI. *Journal de géographie rurale appliquée et développement (J_GRAD)*, SPE (1), 123-138. <https://doi.org/10.5281/zenodo.14718878>

ABDOULAYE AMIDOU Moucktarou, KPETERE Jean, SABI YO BONI Azizou, ABOUBAKAR Sahabou, 2023, Commercialisation du bois-energie et amélioration des conditions de vie a karimama au nord Bénin. *Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement* N° 002, vol 4, décembre 2023, pp. 05-20. <https://doi.org/10.5281/zenodo.11561806>

Galtier F, David-Benz H, Subervie J, Egg J. 2014. Agricultural market information systems in developing countries: New models, new impacts. *Cahiers Agricultures* 23 (4-5) : 232-244. <https://doi.org/10.1684/agr.2014.0715>.

Article dans revue sans DOI

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, 12, 237-253

Ouvrages, rapport

IGUE Ogunsola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, 308 p.

2.3. Frais d'inscription

Les frais de soumission sont fixés à 50.000 FCFA (cinquante mille Francs CFA) et payés dès l'envoi du manuscrit.

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (J_GRAD), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement

par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à cinquante mille francs **(50.000 F CFA)** par envoi, **RIA, MONEY GRAM, WU** ou par **mobile money (Préciser les noms et prénoms)** à **Monsieur GIBIGAYE Moussa, ou Mobile Money à SABI YO BONI Azizou** au numéro **+229 97 53 40 77** (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante **<journalgrad35@gmail.com>** avec copie à Monsieur **Moussa GIBIGAYE** **<moussa_gibigaye@yahoo.fr>**.

2.4. Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77